

Syndicat Mixte du Vivarais Méridional
Mairie- BP 51- 07 402 Le TEIL Cedex

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation : le 3 novembre 2022 Séance du 7 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 novembre, le comité syndical du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional, légalement convoqué le 3 novembre, s'est réuni à 10h30, à la mairie de Viviers, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, présidente.

Nombre de délégués : 12 Présents : 7 Votants : 7

Vote : 7 pour 0 contre 0 Abstention

Étaient présents : Martine MATTEI, Serge VILLARD, Benoît VIDAL, Pierre SAPHORES, Pierre CLEMENT, Bernard CHAZAUT, Michèle PETITJEAN

Procuration(s) :

Étai(en)t absent(s) : Bernard NOEL, Olivier FAURE, Nadia SEGUENI, Jean-Luc COUVERT, Michelle GILLY, Michel BOYER, Sylvie CADDET, Pierre CLEMENT, Bénédicte SAUJOT-BEDIN, Frédéric DORTH, Monique BOF

Étai(en)t excusé(s) : Rachel COTTA, Philippe EUVRARD, Isabelle SAIMMAIME PERICO, Michel CHENIVESSE, Karine TAULEMESSE, Jacky BEAU

Secrétaire de séance : Benoît VIDAL

DELIBERATION N°2022-24 : LOYER LOCAUX VIVIERS

La Présidente expose que le Pays d'art et d'histoire suite à son déménagement s'engage à payer un loyer à la mairie de Viviers.

Le COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'engagement du Pays d'art et d'histoire à payer un loyer à la mairie de Viviers

AUTORISE Madame la Présidente du Comité syndical à signer toute pièce nécessaire à l'application de la délibération

Extrait certifié conforme,
La Présidente,
Martine MATTEI

La Présidente certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte,

